



## Refus du propriétaire de louer un appart

Par maggy57, le 09/08/2011 à 12:52

Bonjour,

je suis actuellement en cdd et mon ami est militaire sur la base aérienne qui ferme l'année prochaine en juin (mutation en vue).

Un propriétaire peut-il refuser de me louer son bien sous prétexte que mon ami est muté et que cela ne l'arrange pas pour un an?

Surtout que mon ami a l'intention de prendre une autre voie et de quitter l'armée.

Cdlit.

***Si bail de la loi de 89 , 3 ans c ' est 3 ans***

***Ne pas confondre durée du bail , et durée du préavis***

***Le bailleur peut décider ( régalien ) comme il veut le choix du locataire***

Par Domil, le 09/08/2011 à 17:57

Oui, un bailleur a le droit de louer à qui il veut tant que son motif de refus n'est pas lié à une discrimination illégale (race, religion, ethnie, handicap)

Mais pourquoi avoir raconté votre vie à cette personne ?

Par maggy57, le 10/08/2011 à 08:43

je n'ai pas raconté ma vie, j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées.

Apparemment, il savait que la base fermait dans un an (ce n'est pas moi qui le lui ai dit), d'où ma justification et explication de nos projets.